



Informations municipales

Conseil municipal

Point sur les projets urbains

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune est très convoitée par les aménageurs. Plusieurs projets sont en cours dont :

- un au Clos Riantec pour lequel un compromis de vente est signé,
- un au Groëz-Cam.

D'autre part, le projet de construction de 10 logements locatifs par Vannes Golfe Habitat avance puisque le permis de construire a été délivré et l'appel d'offres est en cours.

En ce qui concerne le terrain communal d'une superficie de 1ha 15a 71ca, situé au Groëz-Cam, une estimation a été demandée à France Domaine. Une proposition de vente au Groupe Albert 1^{er} a été faite au prix de 25 € le mètre carré.

Collecte des ordures ménagères

Dans le cadre de son programme d'amélioration du service de collecte des ordures ménagères et des autres collectes sélectives, Vannes Agglo a mis en place un programme qui devrait être opérationnel en 2013 pour la commune de Treffléan. Ce projet sera concrétisé par la mise en place de containers individuels ou collectifs selon les zones d'habitation avec un contrôle d'accès par des puces électroniques pour inciter la population à trier correctement ses déchets.

Autres informations

Suite à une rencontre avec la Poste, et afin de rendre plus facile la distribution du courrier, la commission des travaux

Maison des jeunes

Aux ados de la commune de Treffléan.

Une première réunion a eu lieu le mercredi 22 février à 14h30 avec les ados intéressés par la maison des jeunes. Une seconde réunion est programmée le mercredi 7 mars à 14h30. Tous les ados âgés de 12 à 17 ans sont concernés (dès leur entrée au collège). Un grand bravo aux 12 jeunes présents le 22 février pour leurs idées, leurs souhaits et leur investissement.

Alors rendez-vous le mercredi 07 mars à 14h30 à la « Maison des jeunes » (auprès des écoles) !

Concours des maisons fleuries

Il est rappelé aux personnes souhaitant s'inscrire au concours des maisons fleuries que les inscriptions se feront :

- 1°) les 29 avril et 13 mai, lors de la vente des fleurs effectuée par l'ARAC devant la Mairie,
- 2°) jusqu'au 15 juin en mairie.

Date fin de réception des articles pour la « Lettre de mai » : vendredi 20 avril

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 29 mars à 20h30

Conseil municipal enfants. Son projet solidarité, votre soutien...

Les représentants du conseil municipal enfants : Julie, Mattéo, Eloïse, Yona et Justine, accompagnés de Mme Joffredo et Mme Beyet conseillères municipales, ont visité l'épicerie sociale de Monterblanc le mercredi 22 février. L'épicerie sociale apporte son aide aux familles en difficultés des communes de Treffléan, Sulniac, La Vraie Croix, Elven, Trédion et Monterblanc.

Mme Laudrin et Mme Le Guevel sont toutes les deux bénévoles (*il y a au total 45 bénévoles qui travaillent à l'épicerie sociale*). Mme Laudrin nous a expliqué le fonctionnement de l'épicerie. Actuellement 26 familles bénéficient de l'épicerie sociale, mais depuis sa création il y a 3 ans, 170 familles en ont eu besoin.

Nous souhaitons apporter notre aide à l'épicerie sociale. C'est pour cela que la commission solidarité et l'ensemble du conseil municipal enfants organisent une collecte de nourriture dans notre école : la semaine du 5 au 9 mars. Nous vous remercions de participer et de soutenir notre projet solidarité.

Voici la liste des denrées alimentaires qui peuvent être apportées lors de cette semaine de collecte du 5 au 9 mars : *café, chocolat en poudre pour le petit déjeuner, confiture, jus de fruit (orange ou pomme), huile, sucre en poudre ou en morceaux et des conserves d'haricots verts, de cassoulet, de raviolis, de cannellonis, de champignons, de thon, de maquereaux et de tomates entières*. Nous prévoyons une autre collecte dans toute la commune fin avril.

A bientôt... *La commission Solidarité et le conseil municipal enfants*

Réglementation de l'incinération des végétaux coupés

En application de l'arrêté préfectoral du 4 août 2003 concernant l'usage du feu par les propriétaires et leurs ayants droit à l'intérieur de leur propriété et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations ou landes, la réglementation est la suivante :

- du 1er juillet au 30 septembre : interdiction.
- du 1er novembre à fin février : pas besoin de déclaration en mairie.
- du 1er mars au 30 juin et du 1er au 31 octobre : déclaration obligatoire en mairie.

Divagation des animaux

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (*article L. 211-19-1 du Code rural*).

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la

garde ou de la protection du troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (*article L. 211-23 du Code rural*).

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la fourrière animale du lieu où il a été trouvé. La fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher (*article L. 211-24 du Code rural*). L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.

A la fin de ce délai, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et une association de protection animale peut le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire (*article L. 211-25 du Code rural*).

Activités sportives et culturelles

CLUB DES BRUYERES

LE REPAS des RETROUVAILLES va se tenir le **MERCREDI 11 AVRIL à 12h30**

Salle des Sports

Le prix du repas est de **16,00 Euros sans la boisson**.

Le matin se tiendront les jeux de belote et de boules à partir de 9 h 30.

Une randonnée, avec un guide, partira du parc des sports à 10 h 00.

Inscription auprès d'AGNES KERHERVE au 02.97.53.24.97.

Avant le **20 MARS** dernier délai. N'oubliez pas de vous inscrire... Merci

Je précise que pour cette manifestation, nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour le service à table le 11 avril, mais aussi pour la manutention qui s'effectuera le mardi 10 avril après midi. Aussi n'hésitez pas à m'appeler au 02.97.53.24.01. Merci à vous de nous aider.

Amicale Cycliste Treffléanaise

La prochaine édition des courses cyclistes de Treffléan aura lieu **le samedi 12 mai** prochain.

Elle se déroulera de 13 à 18 heures. Le départ sera donné au Trénéhué, l'arrivée sera jugée au même endroit sur la D 104 au bout de la ligne droite en provenance de Theix. Les coureurs emprunteront le circuit de Cran (4,3 km sur les D 104 et VC 2) qui sera bouclé 11 fois par les cadets. Les juniors et seniors s'élanceront à 15h30 pour 20 tours de ce circuit très sélectif.

L'épreuve comptera pour le trophée des Landes de Lanvaux.

Toute l'équipe de l'ACT se prépare autour de Jean-François THOMAZO à l'organisation de cet après-midi sportif et vous attend nombreux. Les organisateurs assureront l'animation et la convivialité. Les coureurs s'emploieront à vous offrir le meilleur spectacle.

Le contrôle technique de l'épreuve sera assuré par le Véloce Vannetais Cyclisme.

Club d'athlétisme

Le samedi 24 mars 2012 au complexe sportif de Treffléan se déroulera la 3^{ème} journée de la rencontre des animations des éveils athlétiques et poussins des clubs FFA de la zone Est du Morbihan.

Cette rencontre est la première organisation sportive de la saison 2012 du club.

Date à retenir : le samedi 02 juin 2012 La 6^{ème} Treffléanaise : Course des jeunes / Trail 25km / Course Nature 10km / Randonnée Pédestre 10 & 15km, Marche Nordique 10 & 15 km.

Ecole St Joseph

L'OGEC de l'école St Joseph organise son repas costumé annuel le samedi 10 mars à partir de 19h30.

Au menu : bœuf Bourguignon, salade, fromage, et dessert. (L'apéritif et le café sont offerts).

Animation et ambiance seront au rendez-vous !

Tarifs : 11 euros par adulte – 5 euros à partir de 6 ans – Gratuit pour les tous petits.

Possibilité de repas à emporter.

Lieu : salle de la cantine

Venez nombreux et si vous osez... costumés !!! Contact : OGEC Christelle au 02 97 53 14 88

Les Amis de la chapelle de Cran

L'hiver 2011-2012 se termine et avec lui l'hibernation de notre association. Repos relatif car cela nous a permis de mettre sur pied les diverses animations et manifestations de l'année à venir. En voici la liste qui n'est pas nécessairement exhaustive :

- * *17 mai*, première journée du pain avec animations et fricassée en soirée,
- * *19 mai*, concert à la chapelle : musique sacrée et chants folkloriques avec la participation d'Anne Parrain à la voix magnifique,
- * *19 juin*, animation musicale avec deux artistes (chants et instruments anciens),
- * *du 28 juillet au 15 août*, exposition de tableaux et sculptures par des artistes professionnels,
- *19 août*, Pardon de Cran,

Revenons quelque peu en arrière. Le 8 janvier, l'association a invité tous ses membres treffléanais et des bénévoles autour d'un vin chaud et de superbes galettes des rois faites maison. Un après-midi très sympathique.

Nous aurons l'occasion de reparler de la réparation de la cloche pour laquelle un devis a été établi. Une éventuelle participation financière du conseil général rendrait la chose possible. Monsieur le Maire, étant très sensible à l'état de la chapelle, a entamé cette démarche.

A bientôt.

Les Amis de la Chapelle de Cran.

COMITE DE JUMELAGE TREFFLEAN - LA GIETTAZ

TARTIFLETTE samedi 31 mars 2012

Salle de la cantine de TREFFLEAN à 20 h

RESERVEZ VOTRE SOIREE

Billets à vendre près des membres du Comité de jumelage,
ou de Maryvonne et Jacky : 02 97 53 20 56 ou 06 62 57 20 56

Courriel: j.fonteneau@wanadoo.fr

La tartiflette peut aussi être vendue à emporter.

Boissons vendues sur place.

FNACA

La cérémonie du 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le lundi 19 mars 2012, à 11h 00, avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle Belle Etoile.

Contact : M. Jean Morice 02.97.45.45.33

ARAC

Contrairement à certaines rumeurs, la troupe de l'Araconteur a bien présenté son spectacle qui n'a pas déçu les spectateurs. Les décors étaient prêts et magnifiques, les acteurs au top.

Merci à tous, décorateurs, acteurs, spectateurs et à toutes les petites mains qui ont assuré la réussite du spectacle. Prochain rendez-vous le 27 avril à Sulniac où nous jouerons pour une bonne œuvre.

Sortie à Bréhat : il reste quelques places disponibles pour une sortie à l'île de Bréhat le dimanche 20 mai. Départ en car de Treffléan le matin, traversée et tour de l'île en bateau, repas au restaurant le midi, visite de l'île et retour à Treffléan en fin de journée. Adultes uniquement, tarif adhérent de l'Arac 40 € par personne, non adhérent 60 € par personne.

Inscription au 02 97 53 21 48.

N'oublier pas les ventes de plants de fleurs et de légumes les 29 avril et 13 mai devant la mairie.

Pour terminer, après une première tentative l'année dernière, notre association a reçu le 2^{ème} prix au trophée de la vie locale du canton d'Elven organisé par le Crédit Agricole. Celui-ci récompense 29 années au service de la vie culturelle et sportive de notre commune. Ce prix est dédié à tous les bénévoles et anciens de notre association.

Informations diverses

PIEGEAGE DES RAGONDINS

Il est rappelé aux particuliers ayant quelques soucis dû à la présence de ragondins, que le piégeage les concernant vient de débiter, pour s'achever le 4 avril 2012. Sept bénévoles agréés sont disponibles sur la commune et peuvent être contactés par l'intermédiaire de la Mairie.

Rappelons également que toutes ces personnes sont bénévoles et interviennent également pour les taupes etc

COUTURE SERVICE

Je suis couturière vestimentaire et ameublement à mon compte. Je fais les retouches, confection de vêtements, voilages, doubles rideaux, etc.

Daurat Christelle 5 rue Jean François Champollion
56250 Treffléan 06.62.54.14.50.